



AMAP Le Petit Chaperon Vert

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Les 10 commandements de l'Amapien

1- Toujours avec le sourire « tu viendras »...

Une AMAP est avant tout un moyen de soutenir un producteur, mais c'est également un moyen d'échange et de rencontre, pour une alimentation saine, locale et de saison. L'Amap du Petit Chaperon Vert est une association exclusivement constituée de bénévoles.

2- La charte de l'Amapien, « tu suivras »...

Cette charte a pour but de présenter le fonctionnement de l'Amap "Le Petit Chaperon Vert", et de rappeler à tous les adhérents les droits et devoirs liés à cet engagement.

L'Amap ne se résume pas simplement à un panier de légumes, elle est bien plus que ça !

3- Nos Jardiniers, « tu soutiendras »...

Les paniers ou demi-paniers contiennent des légumes de saison, et les contenus varient au cours de l'année, ou en fonction des conditions climatiques.

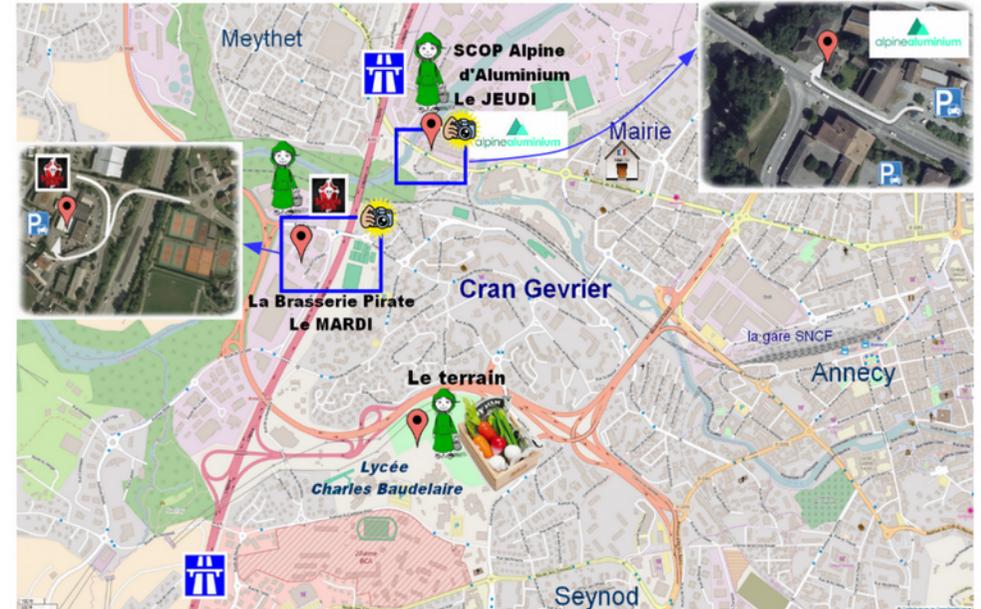
Tu partageras les risques et les aléas climatiques, avec Sébastien et Hélène, les jardiniers.

4- Les horaires de distribution, « tu respecteras »...

Du 30 avril au 7 janvier, selon le contrat de chaque adhérent :

Tu viendras récupérer ton panier et tes autres contrats :

- Chaque **Mardi**, de 18h à 19h30, à **La Brasserie Pirate** (2 route de la Salle à Cran-Gevrier)
- Chaque **Jedi**, de 18h à 19h30, à la **SCOP -Alpine d'Aluminium**, 74 av. de la République, Cran-Gevrier



Par respect pour nos Jardiniers et pour les personnes qui participent aux distributions, merci d'attendre 18h pour récupérer ses légumes, et ne pas arriver après 19h30.

En cas de jeudi férié : la distribution a lieu la veille (le mercredi).

5- Si tu ne peux pas venir, « tu t'organises »...

Tout panier non récupéré est réparti à la fin de la distribution entre les personnes présentes.

En revanche, il est possible de s'arranger entre Amapiens, ou de demander à un proche de venir chercher le panier.

6- Les bons légumes, « tu prendras »...

La constitution des paniers ou 1/2 paniers est définie par nos jardiniers. Il est impératif de suivre la composition du panier, affichée par Seb et Hélène sur une feuille le jour de la distribution.

Si certains légumes ne vous plaisent pas : Une caisse de « Troc » est à votre disposition.

Son principe est simple : vous déposez dans la « caisse de troc » un légume que vous n'aimez pas et vous en prenez un autre en échange ; ou vous en prenez un sans rien déposer, ou vous en déposez un sans rien prendre. Sur l'année ça s'équilibre !

7- Les principes et engagements de nos jardiniers, « tu consulteras »...

Tous les légumes produits par Sébastien et Hélène sont distribués à l'Amap du « Petit Chaperon Vert ».

Tout ce qui se trouve dans nos paniers est le fruit de leur travail, produit sous mention « Nature et progrès ».

8- Le parking, « tu utiliseras »...

Pour les adhérents venant chercher leur panier à la SCOP :

Lors des distributions, tu te gareras sur le parking prévu

Attention : Il s'agit d'un site industriel, il est strictement interdit de s'aventurer en dehors du local de Distribution



9- Aux contrats, « tu adhérerás »...

Les contrats sont constitués à l'avance, pour une "année".

Le principe est de soutenir le producteur, en payant à l'avance lors de la signature des contrats, en début d'année.

Les chèques sont ensuite prélevés tout au long de l'année, selon la répartition souhaitée et fixée lors de la signature du contrat.

10- Au bon fonctionnement de l'Amap, « tu participeras »...

Tu t'engages à :

- Participer au minimum à 2 distributions de paniers par an (arrivée à 17h45, pour aider à décharger et disposer les caisses de légumes, et être présent durant toute la distribution).

- Aider Sébastien, Hélène et Alain à peser les légumes, à la destruction des doryphores, ou donner un coup de main au jardin (rien d'obligatoire, mais une fois de temps en temps, c'est sympa)

L'Amap dispose d'un Blog mis à jour très régulièrement.

N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter !

lepetitchaperonvert.net

Pour nous contacter par mail ou s'inscrire sur liste d'attente :

petitchaperonvert@gmail.com

Les référents volontaires des autres Contrats

Brebis-Camille = Lyse MARCHAND - Hervé BERTON

Poisson-Adrien/Thibault = Viviane MAUFROY

Yaourts-Gaby = Sandie PERRIER - Arnaud BERTHIER

Pain-Paul = Claude BONNEREAU - Régis SERVARY

Œuf-Laure = Gérard GAUTHIER

Fromages-Manon/Charles = Julien MAUFFRE + Corinne COSSON

Commandes Groupées = Julien MAUFFRE + Elodie SALLES